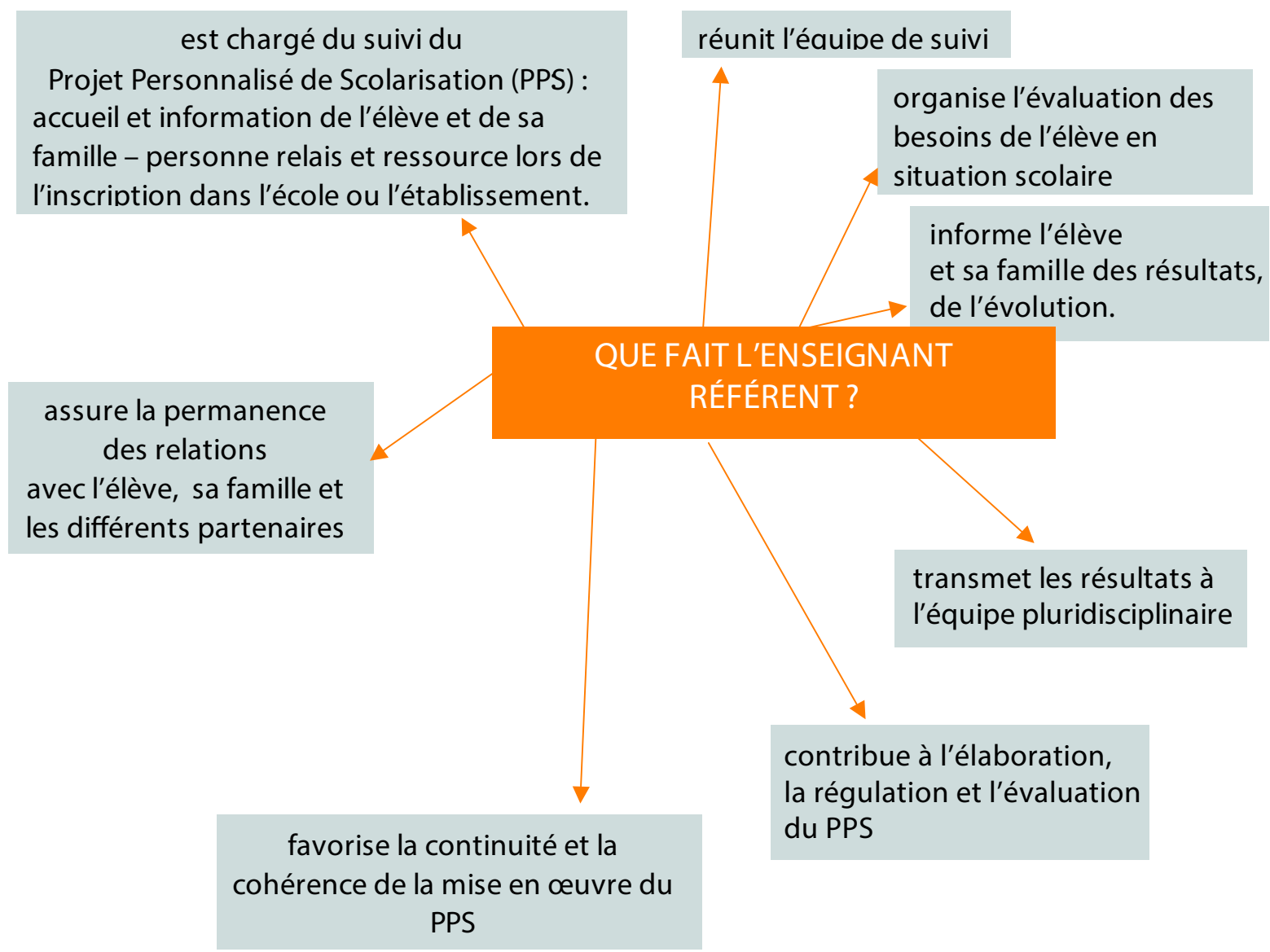




« SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP »



Remarque USEP: l'enseignant référent connaît les enfants en situation de handicap. Si l'USEP lui communique son programme d'actions, l'enseignant pourra informer voire inciter à la pratique du sport scolaire.

